



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

EN DIRECT DU COMITE D'ENTREPRISE - 26/09/2014

PROJET « DIAPASON » : ENQUÊTE AUPRÈS DES SALARIÉS DU GROUPE BPCE

La Direction présente ce baromètre social aux élus du CE. IL s'agit de recueillir l'avis des salariés du Groupe et ainsi connaître leur niveau d'adhésion et d'engagement à la politique nationale et régionale (CEBPL). Pour la Direction, il s'agit de bâtir des actions de progrès (outils, méthodes, métiers..) à partir d'une réflexion stratégique... « Cela va même enrichir le plan général de prévention du stress » (sic)...

L'objectif de la Direction est d'atteindre un taux de participation de 65%, à partir d'un questionnaire totalement anonyme, comportant 82 questions « larges » plus une quinzaine rajoutées par la CEBPL (l'allègement des process est-il ressenti par les salariés, incivilités clients, management direct, outils de suivi, gestion de la carrière, part variable...)

Calendrier :

-du 24/11 au 12/12, chaque salarié recevra l'enquête par mail.

-La restitution par Ipsos aura lieu en février 2015.

Frédérique Destailleur compte bien sur les IRP pour inciter les collaborateurs à répondre à cette enquête.

On voit bien qu'on est dans un schéma Groupe, car aucune instance de la CEBPL n'a été associée à la constitution de ce questionnaire. Pour sauver la face, la Direction précise qu'une quinzaine de questions ont été rajoutées par la CEBPL. Ainsi «nous pourrions assurer une meilleure granularité (restitution des questions par Département ou unité de travail..)».

Les élus CFDT déplorent que ce questionnaire ne comprenne aucune partie « commentaires » (hormis à une question) où les salariés pourraient apporter des pistes d'amélioration et s'interroger : S'agit-il d'une enquête « pour la forme » alors que le plan stratégique 2014 / 2017 est déjà effectif ?

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DES MÉDECINS DU TRAVAIL

Madame Destailleur fait remarquer qu'il y a quasiment deux fois moins de rapports qu'auparavant.

La question est posée de savoir si les entretiens infirmiers, qui tendent à remplacer la visite avec un médecin, donnent lieu à rédaction de rapports. Madame Destailleur, qui doit rencontrer les médecins du travail à Nantes et Cesson la semaine à venir posera la question.

Seuls les médecins de Nantes, Angers, et Morlaix ont rédigé un véritable rapport. Nous nous sommes appuyés sur ceux-ci pour en retirer les observations suivantes :

- Les visites a-périodiques représentent 21% des visites sur Nantes, 14% sur Angers.

- Les visites de reprise (consécutives à un arrêt de plus de 21 jours, hors congé de maternité) représentent 9% du total des visites, 40 % étant notées par les médecins comme relevant de la souffrance au travail et nécessitant un suivi régulier.

- Le nombre de visites à la demande des salariés est important :
 - o 34 sur Nantes (6,4 % des visites)
 - o 6 sur Angers (3,4% des visites)

Alors que Monsieur Carcelès, lors d'un entretien d'avril 2013, nous avait demandé de ne pas « galvauder » le terme de « souffrance au travail », force est de constater que les trois médecins du travail, dans leur rédaction, l'utilisent, en tant que professionnels, sous leur responsabilité sans que quiconque leur ait tenu la main.

Quelques extraits :

- « Plusieurs salariés ont exprimé une souffrance professionnelle qui serait liée à la pression commerciale »
- « Souffrance mentale »
- « Situation de souffrance au travail dans le secteur commercial mais également dans les fonctions support »
- « Lien entre stress et processus inflammatoire »
- « Surcharge de travail ».

Question posée par la CFDT à Madame Destailleur : « comment pensez-vous faire évoluer le PPS (Plan de Prévention du Stress) puisque malgré le travail réalisé, les salariés n'en mesurent pas les effets ? »

Madame Destailleur explique que le but du PPS est de formaliser des actions qui visent à réduire les situations de stress, de fixer un cadre à l'intérieur duquel entrent le plus de salariés possible.

INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE DE L'EFFECTIF CIBLE

Présentation effectuée par Madame Paquet.

88 appels d'offres ont été émis depuis la présentation de l'effectif cible 2014 aux élus du Comité d'Entreprise.

A la Direction des Crédits (Directeur André Bourrée), 40 candidats ont répondu. Les entretiens sont en cours, la mise en cible est prévue pour janvier 2015.

Aux Engagements (Patrick Lermercier), les entretiens ont eu lieu, aucune mobilité géographique.

Recouvrement : aucune mobilité géographique

Assistance réseau : les entretiens ont eu lieu.

Banque de Développement Régional : Toutes les personnes vont être vues pour envisager diverses possibilités. Les managers seront nommés au 1^{er} novembre.

Une information plus large sera disponible en novembre et les élus CFDT vont rester vigilants sur le suivi des salariés concernés par une mobilité.

CFDT CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE
319, ROUTE DE VANNES
44800 SAINT HERBLAIN
tél : : 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81
courriel : cfdt.cebpl@free